

NOS ATELIERS

Individuels

- Au réseau
- Au CHU
- A domicile

- Gérer ses traitements auto-injectables
- Gérer les auto-sondages
- Gérer son traitement de fond immunosuppresseur
- Identifier et gérer la fatigue / son énergie
- Parler de la SEP (communiquer autour de la SEP)
- Comprendre et connaître la SEP

Collectifs

- Au CHU

Deux journées à 15 jours d'intervalle (4 à 6 pers)
Environ 4 / an

Journée 1

- Comprendre et connaître la SEP
- Identifier la fatigue

Journée 2

- Parler de la SEP
- Gérer la fatigue

A venir

- Un atelier santé sexuelle (en individuel)
- Un atelier sur l'activité physique (collectif)
- Des ateliers pour les aidants (collectifs)

CONTACTS

Service de Neurologie Hôpital de Jour

- ☎ 04 73 75 49 40 (Lun au Ven 11h-16h30)
- ✉ hdjneurologie@chu-clermontferrand.fr
- 📍 CHU Gabriel Montpied
58 Rue Montalembert 63000 Clermont-Ferrand

Réseau NeuroSep Auvergne

- ☎ 04 73 15 14 45 (Lun au Jeu 9h-16h30 / vend 13h30-16h30)
- ✉ contact@neurosep.fr
- 📍 13 Av. des frères Montgolfier 63170 AUBIÈRE

Collectif associatif

Les associations ARSEP, AFSEP, AMH et APF participent à l'évolution du programme

ARSEP Auvergne arsep.romagnat@orange.fr

AFSEP benedicte.carrion@afsep.fr (Allier)

AMH 63 amh63@wanadoo.fr

APF 63 dd.63@apf.asso.fr



« Parlons SEP. »

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Destiné aux personnes atteintes de
Sclérose en Plaques suivies en
Auvergne et à leurs proches.



La sclérose en plaques impacte ma vie, mais aussi celle de mes proches.

Cette maladie peut occasionner la prise de traitement(s) régulier(s), des difficultés et des changements dans mon quotidien, des symptômes contraignants.

Pour vivre au mieux avec ma maladie chronique, je peux bénéficier de séances individuelles et/ou collectives animées par des professionnels de santé formés. C'est ce que l'on nomme **l'éducation thérapeutique du patient (ETP)**.

Les bénéfices de l'ETP

Améliorer la connaissance des symptômes de ma maladie afin d'identifier et de gérer plus sereinement une poussée.

Vivre mon/mes traitements de façon sécurisée et autonome.

Être mieux compris(e) par mon entourage et faciliter les échanges avec les professionnels de santé qui m'entourent.

Développer des stratégies pour améliorer ma qualité de vie.

Les étapes

La participation à l'ETP peut se faire à la demande du patient mais également à l'initiative des différents intervenants : équipe du réseau NeuroSep, équipe de l'Hôpital de jour de neurologie du CHU, neurologue, médecin traitant...



1. Le bilan éducatif partagé (BEP) initial

C'est un entretien individuel permettant de mieux vous connaître, d'identifier vos besoins et vos attentes et de fixer ensemble vos objectifs.

2. Les séances

Vous serez convoqué(e) aux séances sélectionnées proposées lors de l'entretien.

3. Le bilan éducatif final

C'est un entretien individuel à distance des séances pour évaluer votre ressenti, si les objectifs sont atteints et pour vous proposer d'autres séances si nécessaire.

Le programme d'ETP est sans contribution financière pour les participants



Pour qui ?

Le programme d'ETP est ouvert à **toute personne atteinte de SEP suivie en Auvergne**, ne présentant pas de troubles importants de concentration ou d'attention. Il est également proposé **aux proches aidants**. Le recours à l'ETP peut se faire à **tous les stades de votre prise en charge** :

diagnostic récent, instauration ou changement de traitement de fond, évolution des symptômes ou apparition de difficultés face à certaines situations quotidiennes.

L'équipe



Elle est composée de **professionnels de santé formés à l'ETP** du service de neurologie, du réseau neuroSEP Auvergne : infirmières, psychologue, neuropsychologues, ergothérapeutes, médecins, cadres de santé, et de **patients « ressources »** également formés à l'ETP, intervenant lors des ateliers collectifs.